

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police nationale

Question écrite n° 13931

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les effectifs de la police nationale. Le budget 2013 de la sécurité prévoit 288 policiers et 192 gendarmes supplémentaires en 2013. Ce faisant, il souhaiterait obtenir les informations concernant l'affectation des 288 policiers et 192 gendarmes supplémentaires prévu pour 2013, par département et sous forme de tableau.

Texte de la réponse

Dans le cadre du renforcement des effectifs de la mission sécurité, le plafond d'emploi de la gendarmerie est abondé de 193 effectifs supplémentaires en 2013. Ces effectifs devraient principalement servir à renforcer : - les brigades territoriales implantées dans les 15 zones de sécurité prioritaires (ZSP) créées en zone de compétence de la gendarmerie nationale (ZGN), ou au profit des unités spécialisées travaillant pour les unités implantées dans ces ZSP, - les brigades territoriales, voire certaines unités spécialisées telles les unités de recherches ou les pelotons de surveillance et d'intervention, des groupements de gendarmerie départementale les plus sensibles sur le plan de la délinquance et ne comportant pas de ZSP sur leur circonscription. Les études sont actuellement en cours pour définir le volume final des effectifs à mettre en place dans les départements concernés par ces deux principales mesures. S'agissant de la police nationale, le schéma d'emplois pour 2013 prévoit que ses effectifs seront accrus de 288 emplois (72 gardiens de la paix et 216 adjoints de sécurité). Ces effectifs supplémentaires permettront de renforcer les départements dont les besoins seront les plus importants, et en priorité ceux dans lesquels des zones de sécurité prioritaires (ZSP) ont été créées. Ces personnels permettront de compenser le départ des fonctionnaires plus expérimentés affectés dans les ZSP ou de renforcer les effectifs de terrain dans les autres départements. L'affectation précise de ces renforts n'est donc pas encore arrêtée précisément à ce jour.

Données clés

Auteur: M. Gérald Darmanin

Circonscription: Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 13931

Rubrique: Police

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 décembre 2012, page 7495

Réponse publiée au JO le : 11 juin 2013, page 6136